

APPELS À PROJETS

pour concepts et formats audiovisuels (développement)

Afin de renforcer leur partenariat et d'encourager le développement de projets diffusés sur la chaîne de télévision nationale, Film Fund Luxembourg et RTL lancent deux appels à projets communs destinés aux producteurs, réalisateurs, scénaristes et autres professionnels du secteur audiovisuel au Luxembourg.

1. Appel pour une série docu-fiction ou documentaire historique

La série docu-fiction ou documentaire historique doit être d'une durée entre 26 à 56 minutes par épisode.

La langue principale doit être le luxembourgeois. Les interviews peuvent rester dans la langue originale avec sous-titres en luxembourgeois (sous-titres français et anglais en option).

2. Appel pour une série fiction

La série fiction doit être d'une durée entre 26 à 56 minutes par épisode.

La langue principale doit être le luxembourgeois (sous-titres en français et anglais en option).

Critères d'éligibilité

Tous les projets doivent refléter la diversité de la société luxembourgeoise.

Chaque dossier doit obligatoirement contenir les éléments suivants :

- Formulaire de demande dûment complété,
- Description du concept/format,
- Pour la série documentaire, une description détaillée d'un épisode (+/- 5 pages),
- Pour la série fiction, le traitement d'un épisode pilote (1 épisode pilote scénarisé en option),
- Besoins de production,
- Budget prévisionnel,
- Proposition d'un titre.

Les projets refusés lors des précédents appels à projets RTL-FFL peuvent être redéposés, à condition d'avoir été retravaillés.

Formalités et date limite de candidature

Pour chaque dossier, une copie est à envoyer par voie électronique à l'adresse office@filmfund.etat.lu et secretariat@rtl.lu, et 2 exemplaires sont à envoyer par courrier à chacune des deux adresses suivantes :

Film Fund Luxembourg
Sarah Bamberg
Mention "Appel FFL-RTL"
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

RTL Télé Lëtzebuerg
Steve Schmit
Mention "Appel FFL-RTL"
43, boulevard Pierre Frieden
L-1543 Luxembourg

Date limite de candidature : 31 décembre 2024

À titre d'information : les projets retenus devront être prêts pour diffusion dans un délais de trois ans.